Image not found or type unknown

Pour un divorce très très très dificile

Par **vivichub**, le **22/01/2010** à **14:50**

Bonjour,

je voudrais savoir combien d'anées me faudrais t'il pour arrivé a un divorce,
qui dure depuis 14 ans,une villa qu'occupe mon ex femme,je touche 1200€,
je dois payé les taxes foncières de cette meme villa qui se situe sur la cmmune de feyzin,une pension de 150€,pour mon ex,et qu'elle garde la villa a titre gratuit,est ce bien résonable tout ca,

j'avais un premier avocat,que j'ai réglé 750€,
l'acctuel avocat,2500€,je ne peu pas payer la pension je suis trainé devant la maison de la justice et coodamné a payé un an de pension.

une réponse favorable de votre part me soulagerais,car je a bout de force.

merci a l'avance.

vivichub...

Par **Upsilon**, le **24/01/2010** à **20:04**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Tant que le divorce n'est pas prononcé, la situation demeurera difficile. Vous êtes dans la période la plus difficile du divorce,surement entre l'Ordonnance de Non Conciliation et le prononcé du divorce (jugement de divorce).

Durant cette période, des mesures provisoires sont prises par le Juge. Il faut vous reporter à ce que dit PRECISEMMENT le jugement afin de déterminer ce qui vous incombe.

Le jugement met il à votre charge le paiement des taxes foncières ? Sinon, pourquoi les payez vous ?

Enfin, rapprochez vous de votre avocat pour qu'il demande, le cas échéant, une modification des mesures provisoires si réellement vous ne tenez plus. Je ne sais pas si cela pourra être reçu, mais ca peut valoir le coup de tenter !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés